

Le 23 Juin 2015

Le Stat Info « Les crédits à la consommation – France » présente les principales évolutions sur le marché du crédit à la consommation en France et dans la zone euro. Il s'appuie à la fois sur des chiffres originaux et sur des résultats collectés dans des productions complémentaires.

1. Statistiques monétaires et de taux d'intérêt

Les données portant sur le volume de crédit distribué et les taux d'intérêt pratiqués proviennent des sources suivantes :

- [Statistiques monétaires mensuelles](#)
- [Statistiques monétaires trimestrielles](#)
- [Statistiques de taux d'intérêt bancaires](#)

Le taux de croissance annuel des crédits à la consommation représente l'évolution de l'encours de crédit à la consommation aux ménages, c'est-à-dire aux particuliers et aux entrepreneurs individuels puisque la définition statistique du secteur des 'ménages' comprend ces deux catégories d'agents économiques. Comme les données européennes pour les seuls crédits aux particuliers ne sont pas disponibles, la comparaison est effectuée sur cette base.

Les taux d'intérêts moyens des crédits renouvelables et découverts incluent en outre les prêts sur cartes de crédit et concernent les nouveaux crédits aux ménages et aux institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Les taux d'intérêt des crédits amortissables aux ménages et ISBLSM concernent les contrats nouveaux.

2. Encours trimestriels de crédit de trésorerie aux particuliers corrigés des variations saisonnières

Les statistiques monétaires trimestrielles (« Trésorerie des particuliers ») sont corrigées des variations saisonnières pour les besoins spécifiques du Stat Info. L'encours total de crédit à la consommation aux seuls particuliers comprend les créances titrisées, non réparties par type de crédit d'origine.

Au niveau le plus fin, la méthodologie s'appuie sur une détection de points atypiques sans correction des effets calendaires. Selon les cas, la méthode X12-ARIMA ou la méthode TRAMO-SEATS est mise en œuvre. La correction est réalisée pour chaque type de crédit présenté dans le tableau.

Le total des crédits de trésorerie aux particuliers est obtenu par la méthode indirecte, c'est-à-dire en sommant les encours corrigés des variations saisonnières obtenus pour chaque type de crédit de trésorerie.

3. Taux d'intérêt des crédits renouvelables et découverts par type d'établissement

Les taux d'intérêts des crédits renouvelables et découverts sont présentés pour la France par type de réseau distributeur (canal bancaire ou établissement spécialisé en crédit à la consommation).

La définition des modes de distribution s'appuie sur une typologie des établissements de crédit par canal d'entrée en relation client prépondérant, initiée à l'occasion de la publication du deuxième rapport du comité de suivi de la réforme de l'usure (http://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/rapport-usure-avril-2013.pdf).

4. Part de marché du crédit renouvelable par mode de distribution

Les parts de marché par type de réseau distributeur sont obtenus en ventilant l'encours mensuel moyen de crédit renouvelable aux particuliers résidents selon la classification des établissements par mode de distribution, qui est identique à celle utilisée pour les taux d'intérêt des crédits renouvelables par type d'établissement.

5. Frais moyens sur les crédits amortissables à la consommation

Les frais moyens sur les crédits amortissables à la consommation sont calculés pour différents pays et pour la zone Euro à partir des statistiques de taux d'intérêt bancaires sur les nouveaux crédits aux ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) : ils sont obtenus par différence entre le taux effectif global (TEG) et le taux effectif au sens étroit (TESE, soit le taux d'intérêt nominal).

6. Zones géographiques

Les résultats sont toujours calculés par zone de résidence de l'établissement de crédit. Lorsqu'ils sont présentés uniquement pour la France, ils ne concernent que les ménages ou les particuliers résidents français. Par souci de cohérence, les résultats présentés dans le cadre de comparaisons internationales tiennent compte des résidents de la zone Euro (y compris pour la France).